



## Garde alternée et pension alimentaire

Par **Rubiaca**, le **22/11/2015** à **18:41**

Bonjour,

Nous sommes en procédure de divorce à l'amiable. Lors de notre visite chez notre avocat, celui-ci m'a dit que je dois donner une pension alimentaire et de laisser la caf à mon épouse car elle gagne légèrement moins que moi et doit payer un loyer. Moi, je suis logé à titre gratuit sauf ma consommation d'électricité et eau. La garde des enfants sera en garde alternée une semaine chacun sauf le mercredi et jeudi de sa semaine à elle ou j'aurai quant même les enfants le midi car ils ont sport l'après midi et c'est moi qui m'en occupe.

Je viens de m'apercevoir qu'elle aurait demandé une aide au logement et une demande aussi de RSA. Je ne sais si cela lui sera accordé mais dans ce but, elle touchera beaucoup plus que moi. Bien sur elle n'a rien dit à notre avocat. Dois-je parler de tout ça à mon avocat ou non? ou au JAF? Je ne suis pas contre de payer si telle est la loi mais je ne voudrais pas non plus me laisser avoir car un couple d'ami dans la même situation que nous, aucun n'a de pension alimentaire à se donner. En vous remerciant de votre réponse.

Cordialement

Par **cocotte1003**, le **23/11/2015** à **07:08**

Bonjour, il est possible d'obtenir une pension alimentaire en garde alternée, cela dépend des charges et revenus de chacun. Chaque partie doit prendre en charge les dépenses liées à son temps de garde, mettez donc en avant le fait que vous êtes seul à vous occuper des activités extra scolaires, cordialement

Par **Rubiaca**, le **23/11/2015** à **08:45**

Merci pour votre réponse ; à qui dois-je dire cela à notre avocat ou au JAF lors de notre convocation? car pour l'instant c'est notre avocat qui détient le dossier et qui inscrit toutes nos décisions en commun.

Cordialement

Par **cocotte1003**, le **23/11/2015** à **09:01**

Bonjour, pour le moment c'est avec votre avocat qu'il faut insister et trouvera un accord amiable, cordialement

Par **Rubiaca**, le **23/11/2015** à **09:09**

bonjour Cocotte1003,  
encore merci  
cordialement